



Des Génomes aux organismes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Des Génomes aux organismes. 2009, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02035512

HAL Id: hceres-02035512

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035512>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°423
"Des génomes aux organismes"
de l'Université d'Evry –
Val d'Essonne



mai 2009



Contexte général

L'ED « Des génomes aux organismes » est une ED multidisciplinaire. L'établissement support est l'université d'Evry-Val d'Essone avec l'université de Versailles-Saint Quentin comme établissement co-accrédité. L'ED regroupe 42 équipes d'accueil dont 9 sont associées au CNRS, 9 à l'INRA, 9 à Pasteur et une à l'IRSN. 18 de ces équipes d'accueil ne sont pas rattachées aux deux universités accréditées, mais sont des unités de Pasteur, des équipes d'unités INRA localisées à Jouy-en-Josas ou des équipes d'unités CNRS d'Orsay ou de Gif. Elle regroupe près de 150 HDR pour près de 110 doctorants. La présence de la génopole et de l'INRA se traduit par une forte implication dans le domaine de la génomique et de la post génomique, de la médecine régénératrice, de la biologie systémique et de la génomique environnementale. Les deux établissements co-accrédités sont membres du PRES Paris UniverSud .

Constats

- Administration et moyens de l'ED

Le conseil d'école n'est pas conforme aux textes. Il est actuellement composé des deux directeurs, de quatre responsables de filières, de 11 responsables d'équipes d'accueil, d'un représentant des personnels BIATOSS, d'un membre de la génopôle. Les élections pour les représentants étudiants n'ont pas été effectuées et il n'y a pas de membres extérieurs nommés. Les deux directeurs font office de bureau. Il n'y a pas de secrétariat dédié à l'école qui ne dispose pas encore de locaux propres. Chaque établissement a dédié du personnel de scolarité pour le suivi des doctorants de l'ensemble de ces ED, mais il n'y a pas de personnel propre à l'ED GAO. On peut néanmoins évaluer le potentiel de l'ED à 1,5 postes de secrétariat. Il y a peu de mutualisation de moyens entre les deux établissements. Un site web a été mis en place, mais il n'est pas remis à jour de manière régulière. Il existe également des listes de diffusion qui transmettent des informations aux doctorants. L'information sur les possibilités de post-doc est bien perçue par les doctorants.

- Bilan quantitatif

110 doctorants sont actuellement inscrits dans l'ED. 93 thèses ont été soutenues entre janvier 2005 et octobre 2008. Sur 144 HDR, seulement 59 encadrent des thèses. Même si le nombre de thèses par HDR est fixé à 3, il existe encore de trop nombreuses exceptions. La durée moyenne de thèse est de 4 ans ce qui est au dessus de la moyenne nationale. Le taux d'abandon est de 6 %.

- Encadrement et suivi

La charte des thèses a été mise en place en 2003. Elle est signée par tous les doctorants au moment de l'inscription. Une procédure de médiation est prévue en cas de conflit entre le directeur de thèse et le doctorant. Un comité de thèse existe dans les structures dépendant de l'INRA. Pour les doctorants des autres unités, un entretien systématique est organisé avec les directeurs de l'école en deuxième et troisième année. Un appel des sujets de thèse est effectué chaque année et les sujets sont évalués par le conseil scientifique de l'école. Une publication scientifique en premier auteur dans une revue à comité de lecture est exigée pour la soutenance. Quelques thèses ont été soutenues sans publications, mais ce nombre tend vers zéro sur les deux dernières années. L'enquête sur le suivi des doctorants se fait par envoi de questionnaire. Le taux de retour n'est que de 55 %, ce qui fait que les chiffres sont difficilement exploitables. Le taux d'insertion dans le secteur privé ou para-académique est très faible.



- Financement des thèses

Les allocations ministérielles représentent 23 % des financements de thèse et les bourses CIFRE 2 %. 29 % des doctorants sont financés par des bourses d'organismes et 8 % sur des contrats de recherche. Le nombre de doctorants étrangers est de 13 %. Il n'est pas exigé de minima pour les bourses des gouvernements étrangers. Près de 20 % des doctorants sont en formation continue (CDI public et privé). Il existe encore trois doctorants sans financement de thèse et le financement de la quatrième année n'est pas rendu obligatoire. Un concours est organisé chaque année pour les allocations ministérielles et les allocations régionales. Le conseil de l'école auditionne tous les candidats et les allocations sont allouées dans l'ordre du classement. Les candidatures à une inscription en thèse qui ne figurent pas dans le cadre du concours sont examinées par les directeurs de l'école qui peuvent procéder à une audition si nécessaire. L'ensemble des sujets est disponible sur le site web de l'école.

- Formation

L'équivalent d'une semaine de formation par an (3 crédits ECTS) est obligatoire. Il existe de nombreuses possibilités (environ 10 par an) de participation à des formations de haut niveau rendues disponibles, entre autre, par la Génopole et l'INRA. Certains modules de M2 sont également ouverts aux doctorants. Des doctoriales sont organisées tous les ans. Presque tous les doctorants y participent. Il n'y a pas d'autres formations professionnalisantes. Il semblerait que le contact avec les entreprises soit très difficile à établir en dehors de la Génopole.

- Ouverture nationale et internationale

Plus de la moitié des candidats qui postulent au concours viennent de M2 extérieurs aux deux établissements accrédités. On retrouve le même chiffre pour ce qui concerne le nombre d'allocations attribuées. L'ouverture au niveau national est donc très bonne. 5 bourses en co-tutelles sont actuellement en cours. L'ED participe à un réseau Marie Curie et aide au financement des doctorants qui souhaitent participer à des écoles thématiques et techniques ayant une audience européenne. Il n'y a pas de participation formelle à des réseaux existants, que ce soit au niveau national ou au niveau international.

Projet

Il s'agit de la reconduction du projet précédent avec un changement d'un des deux directeurs. Un effort est prévu pour aider au développement de la biologie systémique et de renforcer encore les recherches interdisciplinaires, en particulier en ouvrant vers les sciences humaines. La mise en place d'une association de doctorants avec un local propre est en cours, mais il semble que le nombre de doctorants mobilisés pour sa mise en place soit faible.

Conclusion



- Points forts :

- Le nombre de candidats au concours en provenance de M2 extérieurs, et leur taux de succès au concours témoignent d'une bonne attractivité des laboratoires d'accueil de l'école.
- La dimension réellement multidisciplinaire de l'ED, la collaboration entre les équipes d'accueil des différentes disciplines semble bonne et les doctorants qui viennent de différentes disciplines apprécient les échanges que l'ED permet.
- L'organisation annuelle de doctoriales.

- Points faibles :

- Le conseil d'école n'est pas conforme aux textes. L'implication des doctorants dans le fonctionnement de l'école est inexistante et la gouvernance dépend trop de la disponibilité des deux directeurs.
- Le pourcentage d'HDR encadrant des thèses est beaucoup trop faible et il y a trop de directeurs de thèse encadrant plus de trois doctorants.
- La durée moyenne de la thèse est trop longue et le financement pour la quatrième année n'est pas exigé.
- Le taux d'abandon est trop important.
- Il n'y a pas de financement minimum exigé pour les étudiants étrangers.
- Il n'existe pas de formation professionnalisante en dehors des doctoriales et les relations avec les entreprises sont inexistantes.
- Le suivi de l'insertion des étudiants après leur thèse est trop parcellaire.

- Commentaire et recommandations :

L'implication des deux universités co-accréditées n'est pas suffisante. Il est indispensable que l'école doctorale puisse bénéficier de personnels dédiés et que des moyens mutualisés soient mis en place pour permettre un meilleur fonctionnement. Les deux directeurs doivent rendre compte auprès des CS des deux établissements tous les ans, conformément aux textes régissant le fonctionnement des ED. Il est indispensable que l'ED trouve toute sa place entre les laboratoires de recherche et les deux établissements. Une discussion doit avoir lieu pour voir comment la création du PRES peut permettre à l'ED de gagner en autonomie et de bénéficier d'une ouverture vers d'autres ED pour compenser les difficultés liées à sa taille modeste. Il faudra également être vigilant à ce que le nombre important d'équipes d'accueil extérieures au périmètre des deux établissements ne nuise pas à la cohésion de l'ensemble.

Le système de gouvernance doit être revu. Un vrai bureau doit être mis en place afin que l'ED puisse remplir l'ensemble de ses missions. Des efforts importants doivent être accomplis pour associer les doctorants au fonctionnement de l'école et le conseil d'école doit être rendu conforme aux textes.

Une animation scientifique de l'ED doit être mise en place avec notamment la création d'une journée de l'école doctorale GAO.

Un effort conséquent doit être effectué pour assurer une meilleure répartition des doctorants entre les HDR des équipes d'accueil.

Des efforts doivent être faits pour diminuer sensiblement la durée de la thèse. Une politique doit être mise en place pour le financement des étudiants étrangers et de la quatrième année de thèse. Une analyse des raisons des abandons doit être effectuée afin de pouvoir y remédier. Il faudra envisager de systématiser le recrutement sur concours.



Un suivi systématique du devenir des doctorants doit être établi. L'inscription de nouveaux doctorants dans une équipe d'accueil doit tenir compte des résultats de ces enquêtes. Celles-ci ne peuvent être exhaustives que s'il y a une forte implication des directeurs d'équipes d'accueil.

Il faudra définir une stratégie pour augmenter l'insertion des doctorants dans le secteur non académique. La mise en place de modules professionnalisants, en dehors des doctoriales, doit être réalisée en concertation avec les autres écoles doctorales du site.

Notation



- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A
 - Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : C
 - Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : B
 - Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : C
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : B

Observations de l'établissement



ED 423 « Des Génomes aux Organismes, GAO » :
Réponse au rapport du comité d'experts AERES

Nous tenons à exprimer nos remerciements à l'ensemble des membres du comité d'évaluation pour l'examen de notre Ecole Doctorale et pour l'élaboration de ce rapport. Les échanges partagés lors de votre visite ainsi que les remarques et recommandations soulignées dans ce rapport, vont nous permettre de consolider notre école doctorale et d'améliorer significativement son fonctionnement.

Ce rapport d'évaluation analyse en détails et avec pertinence les activités et les résultats de notre école doctorale. Il souligne en particulier, l'attractivité des laboratoires d'accueil, la dimension multidisciplinaire et la qualité de son adossement scientifique. Il relève également un mauvais fonctionnement, le manque d'organisation et de suivi des doctorants, remarques dont nous avons pris acte lors de votre visite du 21 janvier 2009.

Si nous sommes sensibles aux points positifs que vous avez notés, nous avons aussi pris la mesure de nos dysfonctionnements et nous avons déjà mis en place des dispositions en accord avec vos recommandations.

- Des élections sont prévues dès la rentrée afin de constituer un conseil d'école conforme aux textes et un bureau qui se réunira régulièrement.
- Nous terminerons de mettre en application la décision du conseil d'école du 20 novembre 2008, de limiter à 3 le nombre de doctorants encadrés par HDR. Nous serons plus stricts en ce qui concerne la durée des thèses, les financements de 4^{ème} année et le financement minimum pour les étudiants étrangers cause en général des abandons.
- De nouvelles actions destinées à favoriser les relations avec les entreprises ont été mises en place (ex : une journée "L'entreprise à la rencontre des doctorants" est organisée le 30 juin 2009).
- Les deux universités co-accréditées vont mettre à disposition de l'ED de nouveaux personnels dédiés à l'ED et des actions de mutualisation et d'ouverture vers d'autres ED du PRES UniverSudParis vont être engagées.
- Un effort de communication sera demandé aux directeurs d'équipes d'accueil, afin d'améliorer le suivi du devenir des doctorants.
- Une journée de présentation de l'ED, de ses formations et de son fonctionnement aura lieu chaque année, permettant ainsi une meilleure interactivité entre doctorants, direction, administratifs et membres du Conseil de l'ED.
- Un compte-rendu annuel des activités de l'ED, sera présenté devant les Conseils Scientifiques des deux établissements.

Bernard Mignotte (Directeur)

Bernard Prum (Directeur adjoint)